

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 DAC 130 Subvention (20.000 euros) et convention avec l'association Alliance (7^e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Hélène BIDARD,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement avec l'association Alliance ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement est attribuée à l'association Alliance située 115 rue Saint Dominique – 75007 Paris, afin de réaliser la 13e édition du Festival International du film des droits de l'homme de Paris. 4201- 2015_01144 ; 2015_01145.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 20.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 comme suit :

15 000 euros sur la rubrique 314, nature 6574, ligne VF02006, provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

5 000 euros sur la rubrique 020, nature 6574, ligne VF15008, provision pour subventions de fonctionnement au titre des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO